



CONSULAT DE SUISSE  
EN ALGÉRIE

**COPIE**

LE ADRESSE  
17, RUE CHAMPAGNE  
LE BULEVARD GABRIEL

ALGER, le 23 octobre 1956.  
17, RUE CHAMPAGNE  
TÉLÉPHONE 339-02  
CHÈQUES POSTAUX No 53-89

3110 31-10-1956

RÉFÉRENCE: NOTRE  
VOTRE H. 51.1.-GO/bu

CONFIDENTIEL

Monsieur le Ministre,

J'ai eu dernièrement un très long entretien avec M. Jacques Chevallier, Maire d'Alger, qui, on s'en souvient, a été Secrétaire d'Etat du Ministère de la défense nationale sous le Gouvernement Mendès-France. M. Chevallier, bien qu'issu d'un bord politique conservateur, fait néanmoins aujourd'hui partie de ces Français dont la voix s'exprime en faveur de négociations devant précéder l'application d'un statut algérien et auxquels je faisais allusion dans mon dernier rapport, en me promettant d'y revenir.

La position de M. Chevallier, comme celle de ceux qui pensent comme lui, ne saurait être confondue avec la position prise par les communistes, dont la collusion avec le F.L.N. est actuellement clairement établie. Tandis que ceux-ci n'estiment pouvoir trouver de solution que dans la négociation même avec le F.L.N., les premiers ne considèrent celle-ci qu'en tant que moyen propre à apaiser les esprits, mais qui pourrait se révéler efficace pour diviser le F.L.N. et pour l'affaiblir.

La forme dialoguée de mon rapport vous rendra compte de cet entretien.

G.- Le fossé entre Européens et Musulmans s'étend-il aujourd'hui à travers tout le pays?

Ch.- Il faut faire une distinction entre les Musulmans de l'intérieur et du Sud et ceux qui habitent les régions côtières et les villes. Les populations de l'intérieur étant moins évoluées et la distance sociale qui les sépara des Européens étant plus grande, il n'y a pas de fossé mais bien l'existence de deux mondes numériquement inégaux, capables de cohabiter paisiblement. Dans les régions côtières et dans les villes en revanche, il existe des masses plus évoluées et un prolétariat sur lequel la propagande a une large prise. Le fossé entre Musulmans et Européens y est fortement marqué. Ce prolétariat et le nombre croissant de chômeurs tend d'ailleurs à l'accroître au fur et à mesure qu'aff-

A la Légation de Suisse,

Paris.

2 copies transmises à la Division des affaires politiques du  
Département politique fédéral, Berne.

Dodis



flue vers les villes l'excédent démographique de régions que le sol n'arrive plus à nourrir.

G.- Le fossé traverse-t-il toutes les couches de la population musulmane des régions côtières et des villes?

Ch.- Le contrôle du pays par l'armée, les mesures de pacification appliquées militairement et les mesures vexatoires dont les Musulmans sont constamment l'objet ont fait que le fossé sépare actuellement toutes les couches de la population musulmane des Européens. Toutefois ce fossé est plus grand entre les Européens et la jeune génération musulmane qu'entre ceux-ci et les Musulmans d'un certain âge. Ces derniers ont plus ou moins admis la présence de la France sur le territoire algérien parce qu'ils la connaissent et qu'ils la considèrent comme un moindre mal. La vieille génération pense économique et social, alors que la jeune pense exclusivement politique.

G.- Le fait national algérien est-il aujourd'hui reconnu de tous les Algériens?

Ch.- Là où la masse pense, incontestablement. Mais il faut tenir compte des nuances chez chacun. Les jeunes veulent l'indépendance complète, tandis que les aînés estiment qu'une structure fédéraliste des liens politiques avec la France doit régir les rapports entre les deux pays.

G.- Quels sont les sentiments des Musulmans à l'égard d'un statut libéral qui serait imposé par le Gouvernement?

Ch.- Il ne s'agit pas de savoir si le nombre de ceux qui sont passifs l'emporte sur le nombre de ceux qui pensent et sont actifs. Seule compte la voix de ceux qui entendent participer aux débats et la force de leurs réactions. M. Abderrahmane Farès, ancien Président de l'Assemblée algérienne, a déclaré par la voie de la presse qu'il ne saurait y avoir de solution en Algérie sans dialogue. Aujourd'hui, tous les parlementaires musulmans et membres de la défunte Assemblée algérienne - même ceux qui, à l'époque, n'avaient pas signé le manifeste des 61 séparatistes - pensent comme lui. Et derrière eux, tous les Musulmans que l'aspect politique de la question algérienne intéresse, repoussent catégoriquement l'idée de se voir imposer un statut, quel que soit l'esprit libéral dans lequel il pourrait être conçu. C'est moins aux yeux du monde musulman une question de formule et d'application qu'une question d'honneur et de prestige.

G.- Qui alors, selon ces Musulmans, pourraient être les interlocuteurs?

Ch.- M. Farès, bien que représentant une tendance modérée et francophile, l'a dit sans ambages: Le seul interlocuteur valable à l'heure actuelle est le F.L.N. qui a su grouper derrière lui la quasi unanimité du peuple algérien.

G.- Existe-t-il beaucoup de Français partageant la même idée?

Ch.- Nombreux sont ceux qui pensent - et j'en suis - que le nationalisme algérien est déjà trop ancré dans l'esprit du peuple musulman pour que l'on puisse faire fi de ses aspirations politiques et le lier à une formule à l'élaboration de laquelle il n'aurait pas participé. L'imposition d'un statut à des gens dont les sentiments sont exacerbés constituerait un ferment de révolte quelle que soit la forme du statut qui pourrait être envisagée. Au demeurant, le sentiment de beaucoup de Français est que la pacification coûte plus cher qu'elle ne rapporte, qu'elle ne peut être qu'éphémère tant qu'existeront des chefs nationalistes, qu'elle résout somme toute absolument rien, si ce n'est qu'elle permet de retarder une échéance infaillible.

G.- Quels seraient les espoirs de ces Français dans une négociation avec les représentants du monde musulman?

Ch.- L'imposition d'un statut suppose que la formule soit aussi libérale que possible. En fait, ce libéralisme ne peut se traduire que par autant de concessions de la part du Gouvernement en faveur des Musulmans. Or, il est probable, selon l'avis de beaucoup de gens, qu'une négociation exigerait en définitive moins d'abandons que de concessions entérinées dans une chartre quelconque. En outre, sur le plan de la tactique, il semblerait assez probable que des négociations avec les représentants du monde musulman - avec le F.L.N. en particulier - auraient pour effet de le diviser et d'affaiblir ainsi la position des interlocuteurs. En effet, on sait qu'au Caire et en Algérie, chez Mohamed Khider ou chez Farès les vues sur la solution politique de la question algérienne ne sont pas identiques; voire au Caire même les tendances sont divergentes et rivales. Les uns s'apparenteraient au youssefisme, Khider, Ben Bella et consorts, les autres au bourghibisme, Ferhat Abbas, Debaghine, etc.

G.- Comment pensez-vous que la présence française puisse se perpétuer en Algérie?

Ch.- Le Français, et plus particulièrement le Français d'Algérie, pêche par orgueil. La conscience qu'il a de ses prérogatives et la croyance que le monde musulman ne peut rien sans lui l'empêche de considérer avec réalisme l'évolution de la question algérienne. Il n'importe pas tant de savoir quelle sera en définitive la formule politique qui sera appliquée à l'Algérie que d'assurer à la France les avantages économiques que lui procure le territoire algérien. Il est certain que le Musulman, dans l'ensemble moins capable que le Français, est prétentieux et susceptible au plus haut point. Or, il paraît indispensable, si le Français tient à rester en Algérie et à cohabiter avec le Musulman, qu'il tienne compte de ce facteur et fasse la part des choses. Bien souvent - l'expérience l'a démontré - le Musulman s'est déclaré satisfait d'une fonction qui n'était couverte que d'une simple étiquette, alors qu'en réalité le travail était mené par le Français qui détenait effectivement les leviers de commande.

Je pense que si mes compatriotes se montraient plus avisés, plus finement psychologues il pourraient, presque partout, satisfaire le côté vaniteux de leurs frères musulmans, sans pour cela perdre la direction des affaires. Mais, malheureusement, le Français d'Alger ne peut admettre une telle sorte de collaboration. La création par ses pères de tout ce qui existe aujourd'hui lui confère, à ses yeux, le droit en toutes choses de garder le haut du pavé.

En conclusion, je pense qu'entre livrer tout bribes par bribes pour vouloir assurer à l'Algérie un statut libéral ou garder de quoi établir un dialogue pour négocier et sauver le plus possible, il est préférable de se dépêcher d'engager le dialogue avant que tout ne soit sacrifié aux exigences démagogiques des partis politiques qui préfèrent le pourrissement ou la faillite d'une situation à la trahison de leur slogan.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Consul général de Suisse absent:

Signé : M. G. G. G.

Vice-Consul